



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15^e séance du mardi 15 mars 2016

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M^{me} Maria Velasco : « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze mars deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :

Du 17 MARS 2016

La Municipalité prend acte

Renvoyé à TRX